

1



**MARSAT NATURE**  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU C. A°.**  
**9 octobre 2023 – Salle Andrée Chedid**

**Membres présents (14/20)**

Boelens Philippe  
Bon Renée  
Carnet Serge  
Chaput Chantal  
Druon Josiane  
Dutheil Evelyne  
Gaglione Marie  
Gaglione Michel  
Grenier Claude  
Michel Grosshans  
Marnat Ghislaine  
Meallier Henri  
Pace Nelly

Raymonde Sauvadet

**Membres excusés (4/20)**

Amblard Christian  
Amblard Marianne  
Hablot Olivier  
Vialatte Antoine

**Membres absents (2/20)**

Daniel Jean-Louis  
Lecorguillé Lucie

**Ordre du jour :**

Organisation de la Fête de la Pomme : derniers préparatifs.  
Questions diverses.



**ORGANISATION DE LA FETE DE LA POMME**

- **PARKINGS** : M. Grosshans nous informe que M. Mazon ne souhaite plus mettre à disposition son terrain situé en face de la mairie. Cependant, suite à l'appel de Josiane Druon, Mme Besson accepte de nous prêter son terrain situé chemin des Roches : par contre, il est un peu éloigné de la Fête et du marché ce qui risque de poser quelques problèmes notamment pour le transport des pommes achetées par les visiteurs.

Nous pouvons utiliser un terrain situé rue des Amandiers (donc proche de la Fête) mais il faudra bien le flécher car il est obligatoire de passer en voiture par la rue du Belvédère. Il faudra donc qu'un adulte guide bien les visiteurs avant l'arrivée sur ce parking où 2 jeunes seront présents.

Il n'est pas nécessaire de mettre une personne sur le terrain du chemin des Roches mais une bonne signalisation au rond-point du Paresin est nécessaire là aussi. Le parking de la mairie dispose de 80 places matérialisées ; de plus quelques places seront accessibles derrière la cantine : il faudra un adulte et 2 jeunes.

- **POINT SUR LES EXPOSANTS** : 29 exposants payants seront présents.
- **PRIX DU JUS DE POMMES** : le prix de la bouteille est fixé à 3 € le litre comme les années précédentes. Chaque visiteur pourra acheter 2 bouteilles au maximum (sauf si la météo est catastrophique...). Chaque famille adhérente et présente sur la Fête la journée pourra emporter 2 litres de jus ; pensez à apporter deux bouteilles.
- **POMMES A PRESSER** : les 2 tonnes de pommes à presser seront livrées samedi matin vers 8 heures.

- **INSTALLATION PRESSEUR, MISE EN PLACE ET DECORATION DES 2 SALLES ET DU BAR :**  
**RENDEZ-VOUS SAMEDI MATIN A 8 HEURES**  
2 pressées seront effectuées et un casse-croûte servi en milieu de matinée.
- **MUSICIENS** : Josiane Druon et Michel Grosshans ont rencontré un des musiciens qui voulait connaître les lieux pour une installation optimale. Si la météo est défavorable nous essaierons de trouver une solution qui convienne à tous... Ils viendront s'installer avant midi.
- **COLLECTION DE POMMES DU C.E.N.** : Lucie Lecorguillé apporte la collection de pommes ainsi que les panneaux d'exposition sur Mirabel le samedi matin.
- **PROJECTION** : il ne sera pas possible de projeter le film « L'origine de la pomme » dans la Salle des Citoyens en raison des droits de diffusion.
- **RUCHES** : Claude Grenier est prêt...
- **COMMUNICATION** : Josiane Druon a rédigé un article pour le Journal « La Montagne ». France Bleu et Radio Arverne contactés par C. Amblard, annonceront la Fête.
- **BARNUMS** : vendredi Philippe Boellens et Christophe Pertin iront chercher les barnums prêtés par la mairie de Ménérol.
- **PASSE-CABLES** : Marie et Michel Gaglione iront quant à eux chercher les cache-câbles à Châtel-Guyon.
- **TABLES** : tout est OK. Evelyne Dutheil demande la clef du local du Comité des Fêtes à F. Batisse.
- **BAR – SALON DE THÉ** : comme chaque année, il est demandé à chaque adhérent-e de confectionner au moins un gâteau avec des ingrédients biologiques uniquement : les parts seront vendues 2 € l'une au salon de thé ou serviront pour le dessert du repas-casse croûte du jour de la Fête. Le prix des boissons (café, thé, infusion ou 20 cl de jus de pomme) est fixé à 1 €.

**QUESTIONS DIVERSES** : pas de questions.

La séance est levée à 21 h 30.

La Secrétaire,  
Marie Gaglione :

